L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT :
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES.—Une pièce par carré d'espace longue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $20; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $50; Compagnies pour navires, balleines & bateaux à vapeur, 50; les maisons de commerce faisant la commission, $50. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré d'espace fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de naissances et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, ventes de chevaux, mulets, voitures, plantations et habitations, maisons et terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c., lui seront payés en sus du prix ordinaire et au taux de deux sous par ligne.

LES ANNONCES qui ne seront pas insérées jusqu'à ordre contraire, seront payées pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence à moins d'ordre contraire.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ne se trouvât pas.

LES THEATres et autres entreprises ouvertes pour l'amusement public, seront insérées à chaque jour de représentation, moyennant la somme des plaires ci-dessus.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

Le paquebot de la Malle des Etats Unis BUCKEYE, capitaine J. B. Thompson, ayant changé pour le départ de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sarah, tous les Lundis et Jeudis à 4 heures P. M., et repartira de Bayou Sarah le lendemain à 10 heures. 12 jan

POUR VERMILLION.—Le steam boat WAVERLY, capt. S. J. Smith, du Zephyr sera des voyages réguliers pendant toute la saison, entre la Nouvelle-Orléans et Vermillion, s'adresser à bord ou à VOLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 24 déc —6 Rue St. Louis.

POUR ST. MARTINVILLE, (Attakapas).—Le steamer ZEPHYR, capt. Smith, est maintenant en pour aussitôt arrivé ses commerces ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et St. Martinville. Pour plus d'informations, s'adresser à bord. 24 déc HALL, BEIN & CLAPP, 69, rue Tchoupitoulas.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire FRANKFORT, capitaine J. G. Russell.
" ST. MARY, " R. W. Foster.
" AUBURN, " N. P. Darby.
" TRENTON, " S. Bennett.
" FAIRFIELD, " J. L. Wilson.

Tous ces navires neufs de première classe, doublés et chevillés en cuivre, tirant peu d'eau et bien construits sont les plus le commerce. Leurs aménagements ne peuvent être surpassés en comfortable, ils sont commandés par des hommes d'expérience.

Ces navires seront toujours remarqués à la rapidité en montant et en descendant le fleuve.

Pour fret ou passage, s'adresser à
10 nov J. W. STANTON & Co. 80, Peydras.

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire Kentucky 600 tonneaux, capitaine J. L. Rogers.
" Mc Donough, 400 " " Chas. King.
" Tuscumbia, 400 " " O. D. Wise.
Barque Bashaw, 400 " " Fred Howes.
" Selma, 400 " " F. A. Bunker.
" Natchez, 300 " " J. B. Lindsay.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ne tirent que peu d'eau et sont construits de manière à offrir le plus de sûreté pour les équipages, ils tirent peu d'eau et ont de beaux aménagements pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et ont très attention aux pour leurs passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.

Les assignations seront soigneusement reçues le patronage.

Pour fret ou passage s'adresser à
17 nov HARROD & DARLING, rue de la Commune.

☞ AGENT POUR LES PASSAGES qui donnent faire des traversées régulières sont à la Chambre soit à l'entrepôt pour les voyages entre les Etats-Unis et le Texas. Le soussigné ayant pris de grands arrangemens avec MM. G. Sherlock & Co. de Liverpool, sonde aussi des rapports très intéressants aux immigrants des émigrants, peut aujourd'hui fournir tous les passages dont ils auraient besoin aux personnes qui désirent faire transporter leur famille ou leur ami de n'importe quel port du Nord ou du Texas sur des bâtimens de première classe, bien connus et commandés par des hommes habiles et expérimentés. Les prix des passages sont peu élevés. Le prix du transport par la vapeur pour les émigrants demeurant dans l'intérieur sera limité par l'agence, et dans le cas où l'émigrant ne se présenterait pas, le prix du passage lui en sera fait.

Les personnes qui désirent faire leur retour à la France sous bien les avantages trouveront des traites chez le soussigné à des prix raisonnables.

ALEXANDER GOW,
Agence de l'Emigration européenne, 20, Bienville.

M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignemens qu'on lui demandera. 25 nov

POUR NEW-YORK.—Le navire MASSACHUSETTS, ayant une partie de son chargement engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. BEDFORD & BECK.

POUR NEW-YORK.—Vendredi 26 courant.—Le navire SHAKESPEARE, capitaine Miner, partira comme il est dit ci-dessus pour fret de 150 balles de passage, s'adresser à JAMES E. WOODRUFF.
26 juin 1 sup

POUR NEW-YORK.
Le brick du vollier SOLON, capitaine Crabtree, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à B & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
17 juin

POUR NEW-YORK.—La barque ARTHUR, capitaine Decker, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à B. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
20 juin

POUR NEW-YORK.—La barque FLORENCE, capitaine Decker, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à B. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW-YORK.—Le brick TOM PAYNE, capitaine Lucas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK.
6 j 24 Donaue.

POUR NEW-YORK.—Le brick ELIZA, capitaine Hanay, ayant son chargement presque complète, pour fret ou passage s'adresser à E. H. GALE, 93, Commune.
20 déc

POUR BOSTON.
Le brick FAVORITE, capitaine Paxton, peut prendre 600 barils de farine et partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON.
La barque BASHAW, capitaine F. Howes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HARROD & DARLING, 46, Commune.

POUR BOSTON.—Le brick FLORA, capitaine McNair, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 600 balles, s'adresser à bord, ou à WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins.

POUR BOSTON
Le navire HOWARD, capitaine Hill, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
9 janv B. & J. P. WHITNEY, 72, Camp

POUR BOSTON.—Le navire PHARSALIA, capitaine Winsor, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la Presse d'Orléans ou à JOHN A. MERRITT, 43 rue du Camp.
4 janv

POUR BOSTON.
La barque A. NOYES, capitaine BROTHERS, capitaine Cushing, partira sous peu, ayant la moitié de son chargement engagée. Pour fret et passage s'adresser à HARROD & DARLING, rue de la Commune, 49.
30 déc

POUR BALTIMORE.
Le navire du vollier WARSAW, capitaine Mandall, ayant de nouvelles voiles, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine Mandall à bord vis à vis le pontons No. 36, ou à MANDALL & CRAPON.
W. C. WHITRIDGE, 76, Magasins, ou QUIRLES, SHING & Co. 53, Camp

POUR BALTIMORE La barque SOLOMON SALTUS, capt. Gray, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Donaue

POUR BALTIMORE—Le navire SEAMAN, capitaine Myrick, ayant la plus grande partie de son chargement prête, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK.

POUR BALTIMORE.—Le barque SWARROW, capitaine Hooper, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Donaue.

POUR BALTIMORE.
Le brick SABINE, capitaine Buckeyton, sera expédié sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser à bord vis-à-vis les bateaux du triangle BEDFORD & BECK, 24, Donaue.

POUR BALTIMORE—La barque SOLOMON SALTUS, capitaine Gray, partira le 28 courant. Pour fret ou passage s'adresser à GEO. BEDFORD & BECK 24, Donaue

POUR PHILADELPHIE.
Nouvelle ligne—Premier jeudi.
Le navire BENJAMIN, capitaine Walton, est en charge maintenant et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à B & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR PHILADELPHIE.
La barque LEVANT, capt. Hall, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira très prochainement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.—La barque E. MEZICK, capitaine Yocock, est prête à prendre du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à JAMES D. DENEGRE, 15, Donaue.

POUR APALACHICOLA.
Le goélette PHILANTHROPIST, capitaine Bung, a de la place pour 300 barils et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTHER, 66, Camp.

POUR MOBILE, le nouveau bateau.
La goélette KEZIAH, capitaine Bradford sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

ON demande un navire à Mobile, pour faire le service de Mobile à New York, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 66, rue Camp.

On a besoin d'un navire pour aller à New York, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 66, rue du Camp.

A vendre ou à affréter.—Le brick PAVORITE, de port de 126 tonneaux, est prêt à mettre à la mer, double en cuivre, depuis 3 ans seulement. Pour les conditions s'adresser à THAYER & CUSHING, 67 Tchoupitoulas.

VOILE d'occasion de Cinée à vendre par 17 jan NORCROSS & FOSDICK, 69, Gravier.

PORT HUDSON ET BAYOU SARAH.

Steam-r Pacquebot LUDA, capitaine Thomas Clark.

Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et les ports cités ci-dessus. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à dix heures A. M. à son retour il partira de Bayou Sarah tous les mercredis à dix heures A. M., et du Port Hudson tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail road. Il prendra seul du fret pour Pontanin, ayant été engagé à toucher régulièrement à cet endroit.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JENKINS & BONNER, 11 rue de Chartres.

Paquebot hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.
Le steamer ECMO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 30 mai, partira de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Pass. Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.

Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures. P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile le mercredi à 6 heures. P. M.

Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

Dès ce 30 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 31 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN, 84, Nlle. Levée.
19 avril

PAQUEBOT REGULIER.—Pour la baie St. Louis, Pass-Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée du chemin de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN, 18, Nlle Levée.
9 juil

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS POUR LA MOBILE.
Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Sutton, et SOUTHERNER, capitaine Swinden, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ, voir les affiches.
Pour fret et passage s'adresser à A. G. SLOO,
26 4 Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp, 2.

POUR BAYOU TUNICA, Bayou Sara, Port Hudson et les ports intermédiaires.—Le steamboat PERSIAN, capt. Hart, partira pour les ports ci-dessus, tous les lundis, mercredis à 10 heures du matin, et repartira de Bayou Sara tous les same-dis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à STETSON & AVERY ou à HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.
6 jan

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE.
Le navire CALEDONIA, capitaine Mas[illegible], ayant tout son chargement arrêté, partira immédiatement. Pour passage s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.
8 j

POUR MARSEILLES.
Le navire EDWIN, capitaine Robinson, sera expédié sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le poteau 9, 3e, municipalité ou à S. & J. P. WHITNEY
14 janv 73, Camp.

POUR LE HAVRE.—Le navire JOHN HOLLAND, capt. Henderson, est maintenant en chargement. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LE HAVRE.
Le navire français du vollier PAULINE, capitaine Louis Bot, sera promptement expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de confortables aménagements, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co.
5 j—15 24 Bienville.

POUR BORDEAUX.—Le navire de 1re classe, VAILLANT, capitaine Giraud, ayant une partie de son chargement engagé, partira de la rade sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à F. JORDY, 118 rue Royale.
3 jan—20

POUR LIVERPOOL.
Le navire RUSSELL, capitaine Glover, du Havre, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus.
Pour fret de 200 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue St Joseph ou à S & J. P WHITNEY,
17 jan 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire BOWDITCH, capitaine S. Crowell sera expédié sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la presse d'Orléans ou à S. & J. P. WHITNEY,
14 janv 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire OCEAN, capt. Villard, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
11 janv 72, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire TRENTON, capitaine R. P. Nanson sera expédié sous peu de jours. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire OHIO, capitaine Lyon, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le poteau No 28, 1re municipalité, ou à S & J P WHITNEY, 73 Camp.
11 j

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais THUNIS, capt. Brown, est maintenant en chargement. Pour fret de 500 balles, s'adresser à A & L ADDISON & Co., ou B & J P WHITNEY, 73 Camp.
11 j

POUR LIVERPOOL.
Le navire SIDNEY, capitaine Robert Cowen, partira immédiatement, la plus grande partie de son chargement étant engagée. Pour fret de 250 balles coton, ou 50 boucauts tabac, s'adresser à H. GALE, 93, Commune
7 janv

POUR LIVERPOOL.
Le navire LIVERPOOL, capitaine Geo. Agry, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles coton, ou 50 boucauts tabac, s'adresser à H. GALE, 93, Commune
28 déc—1 an.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrener 50 boisseaux par heure, chaque grain en est dépouillé de son enveloppe, égrène également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de différentes dimensions et autres des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Nord. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.
28 mai—20 J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.
CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Il est en usage en grand nombre dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord où peut faire une économie d'un tiers par l'usage de moulins. En vente au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai—20 J. MACVEIGH.

CHARBON, BOIS, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités; BRIQUES du lac, SABLE, CHAUX du Nord; FIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par CHAUCHON & LEROY, Chemin Carondelet, entre St. Claude et Tremé
CHAUX, BRIQUES, SABLES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c. Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet.
26 juin— CHS. GUESNARD.

CHARBON.—12,000 barils de charbon anglais de Cannel les meilleurs pour usages particulièrement pour l'usage des familles à vendre par ALEX. GOW, 20 Bienville.
20 oct

Aux propriétaires de steamboats et de presses à coton.
NOUS avons maintenant en mains notre stock pour la saison de bon gras charbon bitumineux, et nous offrons à tous nommés prêts à passer des contrats avec les propriétaires de steamboats, de presses à coton, &c.
WM. A. & E. R. MURPHY,
9 oct 122, vieux Bassin et 127, Remparts.

Aux propriétaires d'hôtels et de restaurants.
LES soussignés ont actuellement en mains une grande quantité de charbon de Liverpool, de Cannel, de Pittsburg, charbon de bois, sable, &c. &c.
Ils pourront des marchés avec les propriétaires d'hôtels, de restaurants, de pensions, à l'années à une grande réduction sur les prix du marché.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 122, vieux Bassin et 127, Remparts.

25,000 PIEDS planches embouvetées; 20,000 pieds de clin de 1 pouce et 1 1/4 pouce; 50,000 de do à lambris, 3/4, 3/4, 4/4 et 5/4, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
2 oct 122, vieux Bassin et 127, Remparts.

CHARBON.—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon anglais de Cannel, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
FOSDICK & BROTHER,
5 nov 55, rue Bienville, au premier.

400 CAISSES blanc de baleine New Bedford grossières assorties; 3000 gallons huile d'hiver de baleine; 20 barils de tanneur; 10 caisses cuirs en feuille de 14 à 22; 10 caisses et 10 barils pour chaudronniers; 55 paquets peaux; 250 barillets plomb du Missouri; 25 de un baril, à vendre par WALTON & COCKAYNE,
8 jan 28 et 29 Nouvelle Levée.

CHANGE intérieur du pays, blancs graves pour trait des étrangers et du pays, imprimés sur papier à billet de banque, et sur des feuilles de papier à lettres, à vendre par RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
15 nov Magasins Royale et Canal.

MOULIN A MAIS FRANCAIS PORTATIF DE GENTRY.
CES moulins possèdent des avantages marqués sur ceux qui sont employés aujourd'hui. Il peut moudre de 8 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Il est complet et prêt à être mis en opération. Ils peuvent être transportés aussi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Union. Constamment en mains et à vendre au No. 3, de la Nlle. Levée.
30 mai—20 J. MACVEIGH.

MME TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le 1er prix d'accouchement et obtenu le diplôme médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle a fixé son domicile à la Nouvelle-Orléans, encoignure Conde et St Philippe; elle se propose de traiter les affections de la matrice, saigne et vaccine, le tout par un traitement méthodique. Elle espère mériter l'estime et la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
23 déc—1 an.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrener 50 boisseaux par heure, chaque grain en est dépouillé de son enveloppe, égrène également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de différentes dimensions et autres des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Nord. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.
28 mai—20 J. MACVEIGH.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
Fondée et dirigée par Mme. DELARUELLE,
DE PARIS,
A Hurteville près la Nouvelle-Orléans, très agréablement transportée de Greenville, au Stepping Place de Rail Road de Carrollton.

CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence, a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice ose de nouveau se prévaloir de la bienveillance, et de la nombreuse maîtres, s'efforcera toujours de mériter le bonne réputation accordée à son établissement.

Les différentes branches de l'éducation consistent dans les études suivantes :

Langue anglaise,	Langue française,
Dictée	Dictée
Analyse	Analyse,
Composition	Composition

Histoire sainte, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, éléments de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lecture à haute voix.

Mme. Delaruelle vra très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement une second maître de musique, et installer définitivement dans un nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique vicaire deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse aide de préparer les enfans catholiques à leur première communion. 13 déc—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Madame CLARET, *accoucheuse*,
Reçue, en 1834, par la faculté de Paris, a transporté son domicile de l'encoignure Rue Anne et Bourbon au No. 122, rue Rue Anne, entre les rues Bourbon et Dauphine
Références Mme. Labetut, Mme. Lambert, Mme. Bahier, Mme. Thomas, Mme. Durel, Mme. Dupiéri.
24 déc—30

A VIS—THEODORE, estifeur, rue de Chartres, No. 160—1000 perruques pour hommes et pour dames, de toutes formes, toupets, bandeaux, nattes, frisettes, métalliques, 6 ra. [illegible] de toutes grandeurs, filets en bois et en carton, modèles perfectionnés, crochets, élastiques, pointes, tresses, raies de chair, ruban, rolet à coudre, et en général tout ce qui est nécessaire à la fabrication du dit commerce, qu'il vend. Cette maison connue depuis plusieurs années par la grande quantité de perruque qu'elle a expédiées, continue toujours avec progrès, et tant de grands avantages aux acheteurs.

Ce même magasin est pourvu d'objets de toilette les plus nouveaux, tels que : cravattes, écharpes, robes de chambre et sachets, chemises dernière mode en toile Française, bourses, beaux et long gants, éventails, nacre et dorure, parfums de toutes sortes, moutons, [illegible], foulards, ornements et épingles pour coiffure, chaussettes en soie, bottes à glaces garnies de belle parfumerie, brille perlin [illegible] nouvelle découverte pour repousser les cheveux de tomber, crêne et savons de toutes les qualités &c.

Un vaste salon richement décoré pour la coupe de cheveux et la pose des perruques. Les prix sont constamment observés à l'égard de tous ceux qui daignent l'honorer de leur confiance. 17 jan

A U Magasin au comptant de D. B. Masany, rue Bourbon No. 386, les articles suivans sont les derniers arrivages du Havre et de New York :

Indienne à double rouge, bleue et chamois,	
do do	bleue et gris étoupe tapisserie,
Indienne de Mulhouse, jolis dessins enlumines.	
Mousseline de laine nouveaux dessins enluminés,	
Mousseline de unie confections assorties en 3/4 et 6/4,	
Mousseline de laine croponnée, nouvel article,	
do do	do unie en 3/4 et 6/4,
Balzarine couleurs assorties, étoffe pour bals,	
Satin laine en toilards étoffe pour robes,	
Châles satin façonnés, do	do véritable cachemire,
Crêpe lissé, couleurs assorties,	
do double noir et blanc,	
Voiles soie dentelles, do	do guipure,
Soieries, couleurs, chaînes, jaspées et façonnées,	
Soieries noires toutes largeurs, depuis 3/8 yards jusqu'à 1 1/2 aune.	
Parapluies, ombrelles, marquises glacées et brochées,	
Bas soie noirs, do floselle,	
Bas à jours, en coton, fil d'Ecosse et soie pour enfans,	
Gants chevreaux pour hommes, dames et fillettes,	
Gants et mitaines en filet noir et écru,	
Cravates satin, do lisérées, do lancées,	
Casimir jaspé, et cotonnade française,	
Bretelles élastiques pour hommes et bambins,	
Cols gaufrés pour dames et fillettes,	
do brodés et garnis en valenciennes,	
Dentelles malines et valenciennes noires et blanches,	
Franges en soie de toutes hauteurs, bourses et	
Cordellières en soie, chapeaux et toues de tête pour dames,	
Bonneteil, cotonnade, cotons écrus et blancs 3/4 7/8 et 9/4.	
Flanelle blanche et rouge,	
Molleton écru et blanc,	
Bas et chaussettes anglaises,	
Couvertures de laine de 3 et 12 points,	
Vêtiables et imitation Madras pures et en coul. &c. &c.	
11 nov	

400 CAISSES blanc de baleine New Bedford grossières assorties; 3000 gallons huile d'hiver de baleine; 20 barils de tanneur; 10 caisses cuirs en feuille de 14 à 22; 10 caisses et 10 barils pour chaudronniers; 55 paquets peaux; 250 barillets plomb du Missouri; 25 de un baril, à vendre par WALTON & COCKAYNE,
8 jan 28 et 29 Nouvelle Levée.

CHANGE intérieur du pays, blancs graves pour trait des étrangers et du pays, imprimés sur papier à billet de banque, et sur des feuilles de papier à lettres, à vendre par RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
15 nov Magasins Royale et Canal.

MOULIN A MAIS FRANCAIS PORTATIF DE GENTRY.
CES moulins possèdent des avantages marqués sur ceux qui sont employés aujourd'hui. Il peut moudre de 8 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Il est complet et prêt à être mis en opération. Ils peuvent être transportés ainsi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Union. Constamment en mains et à vendre au No. 3, de la Nlle. Levée.
30 mai—20 J. MACVEIGH.

MME TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le 1er prix d'accouchement et obtenu le diplôme médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle a fixé son domicile à la Nouvelle-Orléans, encoignure Conde et St Philippe; elle se propose de traiter les affections de la matrice, saigne et vaccine, le tout par un traitement méthodique. Elle espère mériter l'estime et la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
23 déc—1 an.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrener 50 boisseaux par heure, chaque grain en est dépouillé de son enveloppe, égrène également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de différentes dimensions et autres des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Nord. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.
28 mai—20 J. MACVEIGH.

OFFICIEL.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Première Session—Seizième Législature.

JOURNAL DU SENAT.

JEUDI, 20 janvier 1842.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présens : MM. Félix Garcia président, Armant, Bonsier, Dupré, Downs, Davidson, Hoa, Hiriart, Lacoste, Scott de Féliciana, Sparrow, Thibodeaux, Walker et Waggaman.

Le secrétaire a informé la Chambre que le Sénat avait donné son concours avec amendemens au bill intitulé 'Acte pour amender les lois existantes relatives aux pilotes.

Il a soumis au concours de la Chambre le bill intitulé 'Acte donnant au jury de police de la paroisse Ascension, les terrains et les bâtisses construits par l'Etat à Donaldsonville, ci-devant appelés "Maison d'Etat, approuvé le 30 mars 1833."

M. Walker a obtenu la permission de présenter sans en avoir donné avis préalable, un bill intitulé :

'Acte relatif aux cimetières publics dans l'Etat.

Le dit bill a subi sa 1ère lecture.

Sur motion de M. Lacoste, le Sénat a pris en considération le bill intitulé 'Acte pour créer une Cour de police correctionnelle pour la paroisse d'Orléans.'

Lequel bill avait été déposé indéfiniment sur le bureau, durant la seconde lecture du dit bill.

Sur motion de M. Thibodeaux, il a été déposé sur le bureau, sujet à l'appel du Sénat, lorsque le Sénateur d'Orléans serait présent.

Sur motion de M. Armant, le Sénat a pris en considération le bill intitulé :

'Acte autorisant Augustus S. Phelps ses héritiers et ayant cause, à bâtir un pont de péage sur le bayou Lafourche, dans la paroisse Ascension, et pour d'autres objets.'

Pendant la seconde lecture du dit bill,

Sur motion de M. Hiriart, le dit bill a été référé à un comité spécial composé de trois membres.

Le président a nommé MM. Armant, Thibodeaux et Hiriart du dit comité.

Le président a soumis au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat, sur l'éducation publique, accompagné d'un exposé renfermant les sommes payées aux différentes paroisses pour cet objet.

Sur motion de M. Walker, le dit rapport ainsi que le dit exposé ont été ordonnés à l'impression.

Au Sénat et à la Chambre des Représentans.

En obéissance à la loi de 1823, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu des rapports des écoles qui sont dans les paroisses suivantes : Natchitoches, Iberville, Union, Est-Baton Rouge, Ouest Baton Rouge, St Jacques, Caldwell, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène, Jefferson, Rapides, Pointe-Coupée, Plaquemines et Catahoula; des rapports de l'Académie Franklin de la paroisse Washington, et de l'Institut public de la troisième municipalité. Il est impossible de fournir d'après les rapports reçus à ce bureau, les renseignemens nécessaires pour la loi, vu qu'un grand nombre de paroisses, de collèges et académies ont négligé d'envoyer leurs rapports. Mais les documens que j'ai sous les yeux, m'apprennent que dans les quinze paroisses ci-dessus désignées, il y a 1,447 enfans indigens qui sont instruits aux frais de l'Etat et qu'il y a environ cinq cents élèves payants; que dans huit de ces paroisses il n'y a que des élèves indigents; que les enfants pauvres sont si nombreux dans quelques paroisses, que beaucoup d'entr'eux n'ont pas la moindre instruction et que les fonds alloués par l'Etat, ne sont pas suffisants, ou ne sont pas convenablement distribués dans l'opinion des administrateurs.

Je vous soumets quelques unes des observations faites par les administrateurs sous le titre de *remarques générales*.

"Sous le système actuel d'instruction publique, il est impossible de faire de bons élèves ou même de recevoir une éducation ordinaire, car on ne peut se procurer de bons instituteurs à d'aussi bas prix : d'un autre côté on garde souvent les enfants dans de mauvaises mains au lieu de les envoyer à l'école. Pour prouver notre assertion, nous citerons que depuis 1829, il a été établi des écoles publiques dans cette paroisse et que nous ne pourrions désigner un seul individu qui en ait profité, tandis que si la somme payée par l'Etat à cette paroisse pour les écoles publiques fut ajoutée à celle allouée à l'académie de la paroisse, un petit nombre de plus de nos enfants indigents pourrait recevoir une éducation ordinaire.

Dans une autre paroisse les administrateurs disent :

La principale chose à suggérer est que les approprieurs de fonds publics, soient obligés de rendre solidaires et placées dans le fond commun des écoles. On instruit maintenant, dans les deux académies, cinquante enfans aux prix de cinq mille piastres par an, la nourriture y comprise, et avec la somme de dix huit cents piastres annuelle, cette direction se trouve en état d'élever au moins quarante enfans. C'est donc payer une somme énorme pour la nourriture des enfans indigens qu'on instruit actuellement dans les académies lorsque tant de ces enfans qui causent cette dépense à l'Etat pourraient être mis en bas, la salle de lecture et le Lycée médical aimé que l'école de droit à l'étage supérieur avec un appartement pour la résidence du bibliothécaire : voilà tout ce qu'il faudrait; je pense que l'on pourrait aussi être satisfait des souscriptions particulières, et on jouge convenable de les [illegible].

La bibliothèque de l'Etat est aujourd'hui d'un intérêt si précieux qu'on ne devrait pas la mêler avec d'autres bibliothèques dirigée d'une manière différente. Il convient donc qu'un donne un bibliothécaire spécial, et des salles suffisantes puisque le bibliothécaire qui est employé est considéré dans s'a importante pour quelle se fasse par un vote réuni. Il faut que cet employé qui doible tout son temps au service de nos concitoyens qui désirent s'instruire ou qui font chercher de jouissances pures à la bibliothèque, soit convenablement rétribué.

Les chaires du collège médical sont occupées par des hommes dont la réputation attirera chaque année un plus grand nombre d'étudiants, soit de la Louisiane, soit des autres Etats. Le cours de droit s'ouvrira dès qu'on donnera un commencement à ce système, qui a de nos jurisconsultes les plus renommés. Au Lycée il y a toujours de nombreux auditoires. L'Etat ne peut voir avec indifférence tous ces établissements, et la Législature a seulement besoin qu'on appelle son attention sur eux pour les soutenir et les protéger avec son discernement et sa libéralité habituelle.

(Signé) LEVI PRIERCE,
Secrétaire d'Etat.

Sur motion de M. Walker le Sénat a donné son concours au amendemens de la Chambre au bill intitulé, 'acte pour abroger l'acte intitulé :

'Acte relatif aux ventes de shérifs, approuvé le 8 mars 1841.

Et sur motion et après dépense des règles, le secrétaire a été chargé d'en informer la Chambre.

Sur motion de M. Bonsier le Sénat a pris la résolution relative au nettoiement du Bayou Saline ;

La dite résolution a subi sa 3de lecture.

Sur motion et après dépense des règles, elle a subi sa 3me lecture et a été adoptée.

M. Downs a présenté la résolution suivante :

Résolu, Que le comité de finances soit requis de s'enquérir de la situation actuelle des banques en générale; des